

Monoxyde de carbone

Chaque hiver, le SCHSE mène une campagne de sensibilisation au risque d'intoxication au monoxyde de carbone. Cette campagne est réalisée à travers les médias et supports de communication municipaux. L'information est relayée par les conseils de quartiers et diffusée auprès des gestionnaires d'établissements d'accueil du public (lieux de cultes, hôtels, ...).



Le risque encouru

Avec l'arrivée du froid, et l'utilisation des appareils de chauffage à combustion, le risque d'intoxication au monoxyde de carbone ressurgit.

Environ 1000 épisodes d'intoxication au monoxyde de carbone surviennent en France chaque année. A Fontenay, la moyenne est d'un cas par an. L'intervention des services de secours et parfois même, l'hospitalisation d'urgence des personnes peuvent être nécessaires.


Pour rappel, le monoxyde de carbone agit comme un gaz asphyxiant et prend la place de l'oxygène dans le sang. Inodore et invisible, il provient des appareils de chauffage mal entretenus, mal utilisés, des fumées mal évacuées ou encore d'une mauvaise aération. Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent indiquer la présence de monoxyde de carbone.



En cas d'intoxication, appelez les pompiers (18).

HÔTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Esplanade Louis Bayeurte
94125 Fontenay-sous-Bois

 **01 49 74 74 74**

